



Changement de garde d'enfant

Par **Iola**, le **24/03/2010** à **13:34**

Bonjour,

j'ai la garde de ma fille de 14 ans qui voudrait retourné vivre chez sa mere peut on faire un arrangement a l'amiable avec sa mère pour que ma fille retourne vivre chez elle sans être obligé de passer par les tribunaux ce qui serait long et couteux
merci de votre reponse elle désire y retourné pour la vacances de paques ??